

Arts et techniques de la mise en scène

RS5331 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	323v
Formacode(s)	45050
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	20/01/2021
Date d'échéance	20/01/2026

Certificateur(s)

BAROUF THEATRE · SIRET : 45364552500040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification répond aux besoins de compétences des professionnels du spectacle vivant (metteur en scène, dramaturge, artiste interprète, auteur, réalisateur, ... évoluant dans des domaines artistiques différents : théâtre, danse, cirque, musique...) dans la mise en œuvre d'un projet artistique et dans la supervision de toutes les étapes de la création et de la mise en scène. Les titulaires de cette certification maîtrisent l'ensemble des techniques de la mise en scène (dramaturgie, scénographie, relations avec les interprètes). Au-delà de la réalisation scénique, les titulaires de la certification possèdent également les compétences nécessaires pour réunir tous les éléments en vue de la production, la diffusion et la communication de leur création. Enfin, ils sont capables de construire leur identité créative et professionnelle pour développer leur carrière artistique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Élaborer la dramaturgie du projet artistique à partir d'un sujet déterminé ou une œuvre pour définir le cadre général et les intentions du metteur en scène.
2. Diriger les interprètes à partir de l'écriture scénique du projet pour la conduite et l'amélioration du jeu et de la mise en scène.
3. Concevoir la scénographie en articulation avec la dramaturgie du projet artistique pour traduire les intentions de mise en scène.
4. Élaborer un plan de production et de diffusion pour créer et représenter en public le spectacle.
5. Mettre en valeur son identité, valoriser son travail, l'originalité de son approche, de sa démarche et étendre son réseau professionnel pour développer et gérer sa carrière artistique.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Expérience dans le domaine des arts du spectacle vivant, de l'audiovisuel, du cinéma, de la musique, auteurs.
- Pré-sélection sur deux dossiers de deux projets de création dans le domaine du spectacle vivant
- Sélection sur entretien

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le Jury est composé de 3 membres minimum:

1 Metteur en scène ou 1 Directeur de théâtre, 1 Auteur ou 1 Producteur, 1 Comédien ou 1 Scénographe

Sont présents également à titre d'experts sans voix délibérative : Le Directeur pédagogique ou son délégataire du centre de formation, 1 intervenant formateur de l'école

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés : 100 %

Base légale

Date de décision	20/01/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	20/01/2026

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS7356

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.barouf.org/formations/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5331/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	24
Parcours menés à terme	23
Taux d'achèvement	96 %
Période	03/2022 – 10/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	33
Montant total engagé	123 312 €
Coût moyen par dossier	3 737 €
Durée moyenne	286 h
Période	06/2021 – 08/2025
France compétences	53 %
OPCO	21 %
France Travail	20 %
Reste à charge titulaire	6 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.